

Belgium-Brussels: Construction work

OJ S 219/2018 14/11/2018

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SCRL Le Foyer Laekenois

National registration number: FLH

Postal address: Avenue de l'Arbre-Ballon 5a

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1020

Country: Belgium

Contact person: M. Pierre Charlier

E-mail: pch@flh.brussels

Telephone: +32 24740576

Fax: +32 24784936

Internet address(es):Main address: www.foyerlaekenois.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/105/VV/2018>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: SCRL Le Foyer Laekenois

National registration number: FLH

Postal address: Avenue de l'Arbre-Ballon 5a

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1020

Country: Belgium

Contact person: M. Pierre Charlier

E-mail: pch@flh.brussels

Telephone: +32 24740576

Fax: +32 24784936

Internet address(es):Main address: www.foyerlaekenois.be**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Sociétés immobilières de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion du patrimoine immobilier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Rénovation globale de l'immeuble 2 de la Cité Modèle
Reference number: CM2_RenoGlobale_ENT

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 12 087 531,98 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest
Main site or place of performance: Cité Modèle 2 à 1020 Bruxelles.

II.2.4. Description of the procurement

L'immeuble sera désamianté, complètement évidé et mis à nu (façades, toitures, aménagement intérieur et finition, installations techniques), et les coursives ainsi que l'escalier de secours extérieur seront remplacés par de nouveaux éléments en béton. L'enveloppe de l'immeuble sera pourvue d'une nouvelle menuiserie en aluminium (profils à 3 chambres, vitrage HR); placement d'isolation à haute performance derrière des panneaux de façade composites; rénovation de la couverture de toiture avec isolation thermique supplémentaire.

Réaménagement et réorganisation intérieure des appartements, avec une attention particulière pour l'isolation thermique et acoustique. Rénovation complète des installations techniques avec production centralisée de chaleur et d'eau chaude sanitaire avec distribution vers les appartements. Système de ventilation centralisé et fermé (système D) avec conduites de pulsion et d'extraction avec récupération de chaleur. Nouvelle installation électrique et sanitaire ainsi que renouvellement de tous les équipements. Finition des espaces communs et des appartements (isolation acoustique/thermique du sol et revêtement de sol sur chape flottante; revêtements des parois et des faux plafonds; menuiserie intérieure et peinture). Le présent marché est lancé sous la condition résolutoire de la non-obtention du permis d'urbanisme relatif aux travaux envisagés, introduit le 28.3.2018. Le pouvoir adjudicateur se réserve ainsi le droit de ne pas attribuer le marché dans le cas où le permis ne serait pas délivré au moment de la décision d'attribution du marché. En cas de non-attribution du marché, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

II.2.5. Award criteria

Criteria below
Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 730

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (cf. cahier des charges).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17.6.2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

Les soumissionnaires complèteront le DUME (Document unique de marchés européens)

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>

Ils annexeront à celui-ci:

a) respect de l'art. 68 de la loi du 17.6.2016 et de l'art.62 de l'arrêté «passation»:

Le soumissionnaire employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 joint à sa demande de participation une attestation de l'Office national de sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci-dessus joint une attestation délivrée par l'autorité compétente, certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres;

b) respect de l'art. 68 de la loi du 17.6.2016 art.63 de l'arrêté « passation »:

Le soumissionnaire joint à sa demande de participation une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des offres.

Pour un soumissionnaire belge, l'attestation doit émaner du SPF Finances;

c) les éventuelles mesures correctrices visées à l'art. 70 de la loi du 17.6.016:

En signant le DUME, le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

1) casier judiciaire

Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.

Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise.

Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignée par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués;

2) certificat attestant de l'absence de faillite

Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné, attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

Le DUME, par lequel le soumissionnaire déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel le soumissionnaire déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel le soumissionnaire déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1)

1.1) soit que le soumissionnaire dispose de l'agrément requis;

1.2) soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre État membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'État membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrément requis, visée à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste;

1.3) soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2o, de la loi du 20.3.1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux.

Le soumissionnaire complétera la partie II.A du DUME et y mentionnera les éléments susmentionnés relatifs à l'agrément. Si des références sont exigées, il complétera le point C-1-a) de la partie IV du DUME.

En signant le DUME, le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché);

2) le soumissionnaire fournira 3 références de construction ou de rénovation lourde d'immeubles (au sens de la PEB — ordonnance 7.6.2007 relative à la performance énergétique des bâtiments et au climat intérieur).

Chaque référence doit porter sur la construction ou la rénovation lourde d'un immeuble de logement de 20 unités minimum :

- dont la réception provisoire a eu lieu au cours des 5 dernières années,
- dont le marché de travaux s'élève à plus de 3 500 000 EUR HTVA lors de commande.

Par référence, le soumissionnaire fournira:

- un descriptif du chantier (maximum 5 pages) avec l'adresse du chantier, les coordonnées du maître de l'ouvrage, le montant des travaux, le nombre de logements concernés, l'explication des travaux réalisés,
- une attestation de bonne exécution signée par le maître de l'ouvrage,
- l'attestation d'étanchéité à l'air (méthode A suivant la norme NBN EN 13829) de chacun des logements ou de l'ensemble de l'immeuble.

Toute référence non conforme à ce descriptif ne sera pas prise en considération.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- 1) voir ci-avant;
- 2) les tests d'étanchéité à l'air doivent atteindre:
 - $N50 \leq 0,6 \text{ h-1}$, pour au minimum une des références,
 - $N50 \leq 1 \text{ h-1}$, pour les autres.

Agréation requise: D (entreprises générales de bâtiments), classe 8.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 13/12/2018 Local time: 09:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 09/10/2019

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 13/12/2018 Local time: 09:00

Place:

Salle polyvalente au rez-de-chaussée, Avenue Arbre-Ballon 5a à 1020 Bruxelles.

Information about authorised persons and opening procedure: Une séance d'ouverture des offres à huis clos est prévue.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Un forum sera tenu sur e-procurement. Les soumissionnaires sont priés de poser leurs questions uniquement sur celui-ci, et il ne sera répondu à leurs questions que par son biais. Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de 1re instance de Bruxelles

Postal address: Place Poelaert 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

Telephone: +32 25086111

Fax: +32 25086592

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/11/2018